

# ACTION URGENTE

## IRAN. DES PARTISANS D'UN KURDE CONDAMNÉ À MORT ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

**Deux Kurdes d'Iran, qui avaient été arrêtés alors qu'ils célébraient le report de l'exécution d'un autre militant kurde en décembre, ont été libérés sous caution dans la soirée du 9 mars 2011. Ils pourraient être jugés prochainement. Habibollah Latifi, le militant condamné à mort, risque toujours d'être exécuté mais aucune date n'a encore été fixée.**

**Habibollah Latifi**, étudiant en génie industriel à l'université d'Illam, n'a pas été exécuté le 26 décembre 2010 comme cela était prévu. Bien qu'il reste exposé à ce risque, à la connaissance d'Amnesty International, aucune date n'a été fixée pour son exécution. Amnesty International continue de prier instamment les autorités de commuer d'urgence sa peine.

À la suite du report de son exécution, des membres de sa famille et des militants s'étaient retrouvés chez Habibollah Latifi. Une descente avait été effectuée et environ 24 personnes avaient été arrêtées, notamment des proches de cet homme.

Les deux dernières personnes encore détenues, **Said Saedi**, militant de la société civile, journaliste et poète, et **Yahya Qavami**, ont été libérées dans la soirée du 9 mars 2011 après le versement d'une caution de 400 millions de rials iraniens (plus de 27 500 euros) sous forme de titres de propriété.

Les deux hommes seraient en bonne forme, tant sur le plan physique que mental.

Amnesty International suivra l'évolution de la situation de ces personnes et interviendra de nouveau en leur faveur si nécessaire.

**Aucune action complémentaire n'est requise. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

Informations complémentaires sur l'AU 271/09, MDE 13/030/2011, 11 mars 2011

